



COMMUNE DE LUCINGES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°110-2021 en date du 4 octobre 2021, Monsieur Le Maire a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Lucinges qui se déroulera pendant une durée de 34 jours consécutifs soit **du 25 octobre 2021 (14h00) au 27 novembre 2021 (11h30) inclus**.

Par décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble, en date du 15 septembre 2021, Monsieur Jean-Paul VESIN a été désigné comme commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que le registre d'enquête publique seront tenus à la disposition du public pour consultation **du 25 octobre 2021 (14h00) au 27 novembre 2021 (11h30) inclus**, en Mairie de Lucinges, aux jours et heures d'ouvertures habituels (Mardi : 9h-12h / 14h-17h30 ; Jeudi-Vendredi : 14h00-17h30 ; Samedi : 9h-11h30), sauf jours fériés, à l'adresse suivante : Mairie de Lucinges - 90 place de l'Eglise 74380 LUCINGES

Le dossier peut également être téléchargé sur le site internet suivant : www.lucinges.fr

Les observations portant sur le projet de modification N°1 du PLU soumis à enquête publique peuvent être, pendant la durée de l'enquête :

- Consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, en mairie de Lucinges, aux jours et heures désignés à l'article 4 du présent arrêté ;
- Adressées par courrier postal à l'adresse suivante :

Mairie de Lucinges- à l'attention du Commissaire-Enquêteur
90 place de l'Eglise74380 LUCINGES

- Adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée uniquement à l'enquête publique : enquete-publique-2708@registre-dematerialise.fr
- Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2708>

Ces observations seront annexées au registre par le commissaire enquêteur.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public et recevra les observations et propositions faites sur le projet soumis à enquête publique dans le cadre des permanences assurées aux dates et heures fixées ci-après :

- Lundi 25 octobre 2021 de 14h00 à 17h30
- Vendredi 5 novembre 2021 de 14h00 à 17h30
- Vendredi 19 novembre 2021 de 14h00 à 17h30
- Samedi 27 novembre 2021 de 9h00 à 11h30

Lieu de l'enquête : salle du conseil de la mairie, 90 place de l'Eglise 74380 LUCINGES.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables et tenus à la disposition du public pendant un an à la mairie de Lucinges et sur le site internet de la commune

(www.lucinges.fr). Au terme de l'enquête publique, le projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme sera soumis au Conseil Municipal pour approbation.

Des informations sur le projet de la révision du PLU peuvent être demandées auprès du Maire de la commune de Lucinges : Monsieur Jean-Luc Soulat (90 place de l'Eglise – 74380 LUCINGES - 04 50 43 30 93)